



COMITE DIRECTEUR

Réunion du : 06/09/2024

Marot Bas
46400 St-Jean Lespinasse
05 65 10 83 09
golf.montal@gmail.com
<http://www.golf-montal.fr>

Présents : CHAPPOUX Jérôme, GUIEYSSE Serge, LOTY Didier, NEEB Hans, PRAMIL MARRONCLE Julien (visio), WAZANA Michel,

Excusés : LABARTHE Jean Paul (pouvoir donné à Serge GUIEYSSE), LECRU Michel (pouvoir donné à Serge GUIEYSSE), MIELVAQUE Xavier (pouvoir donné à Serge GUIEYSSE), TUCKER Brigitte (consignes de vote donné par mail)

Ordre du jour :

Contrat d'alternant marketing digital et communication
Questions diverses

Contrat d'alternant en marketing digital et communication :

Contrat alternant :

A la suite de plusieurs sollicitations confortant la réflexion sur la stratégie de notre communication digitale avec internet et les réseaux sociaux, ainsi que notre notoriété et notre développement commerciale, et afin de structurer nos futures actions vis à vis des entreprises, des CSE et de pouvoir traiter et faire un suivi efficace des informations issues du pacte d'accompagnement de la FFG, le recrutement d'une personne en alternance paraissait évident pour un contrat d'un an représentant un coût mensuel de 400,00 €.

La proposition de recrutement d'un alternant a été soumis au CoDir et mise au vote :

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Proposition validée.

Recrutement :

Deux personnes ont été reçu en entretien et le choix final s'est porté sur la candidature de Léna LEYNAERT pour faire une formation sur un an en BACHELOR MARKETING DIGITAL ET COMMUNICATION qui débutera courant septembre et qui nous permettra de mettre en place le pacte accompagnement club de la FFG ainsi que les actions marketing et commerciale nécessaires.

Organisation :

Rythme de l'alternance :

- 1 semaine à l'école
- 2 semaines en entreprise

Léna LEYNAERT sera prise en charge par le trio suivant :

Responsable de stage et référent pour le marketing digital : Michel LECRU

Référent pour la communication digital : Alex POLLOCK

Référent pour le suivi commercial : Jérôme CHAPPOUX

Questions diverses :

Attrait et fidélisation de nouveaux membres :

Il nous est apparu obligatoire pour faciliter les premiers contacts et lancer notre première campagne de recrutement et de fidélisation avec les nouveaux moyens mis en place (pacte d'accompagnement de la FFG et embauche d'un alternant) de développer deux axes de travail permettant une action rapide qui sont :

1 – PASS CARTE VERTE pour la formation :

Le groupe de travail "CARTE VERTE" composé de Daniel Martinazzo et Jérôme Chappoux a abouti à la proposition d'une nouvelle offre pour la découverte et apprentissage du golf amenant un plus dans l'accompagnement et les prestations.

L'offre DUO, TRIO ou QUATTRO (ci-dessous) sera gérée par le golf avec une formation golfique assuré par notre pro Daniel MARTINAZZO suivant des tarifs négociés que l'on se doit de contractualiser

		
Golf de MONTAL 69 Allée Jeanne de Balsac 46400 Saint Jean Lespinasse ☎ 05 65 10 83 09 @ golf.montal@gmail.com / www.golf-montal.fr		
PASS Carte Verte Pro enseignant : Daniel MARTINAZZO		
Prêt du matériel comprenant sac + 5 clubs (putter, SW, fer 9, fer 7, bois 3) 10 cours de 45' environ 5 jetons par stagiaire pour sceau de 36 balles d'entraînement pour practice Accès aux zones d'entraînement libre (practice, putting green, approche) Accès au parcours suite à autorisation de l'enseignant Examen passage carte verte sur parcours 3 mois d'accès gratuit au parcours pour chaque stagiaire offert par le golf suite à la validation de la carte verte par l'enseignant		
Formule DUO	Formule TRIO	Formule QUATTRO
Tarif par personne : 275,00 € + licence : 61,00 € (incluant assurance RC et individuelle accident) Durée maxi du pass : 3 mois Tarif remisé CE ou Entreprise Partenaire : 250,00 €	Tarif par personne : 225,00 € + licence : 61,00 € (incluant assurance RC et individuelle accident) Durée maxi du pass : 3 mois Tarif remisé CE ou Entreprise Partenaire : 205,00 €	Tarif par personne : 180,00 € + licence : 61,00 € (incluant assurance RC et individuelle accident) Durée maxi du pass : 3 mois Tarif remisé CE ou Entreprise Partenaire : 160,00 €

Afin que ces offres puissent apporter un attrait supplémentaire en plus du prêt de matériel et de l'accès autorisé au terrain de 3 mois à la suite de son obtention, nous proposons pour nos partenaires, un tarif préférentiel (pour les entreprises et CSE) avec remise de 10 %.

PS : afin de pouvoir à un succès phénoménal 😊 des ces formules, nous acceptons de la part de nos membres de tous les dons ou prêts de clubs ou de série ou demi séries non utilisés.

2- TARIFS attractifs pour la fidélisation à la suite du passage de la carte verte :

Avec la même idée que pour le pass carte verte, nous pensons qu'il est important de pouvoir octroyer un avantage supplémentaires, avec l'objectif d'une attractivité supplémentaire, de mettre en place un tarif préférentiel avec une remise de 10 % sur les cotisation de la 1^{ère} et de la 2^{ème} année pour les entreprises et CSE partenaires.

Mise au vote pour la proposition d'une remise supplémentaire :

POUR : 9

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

Proposition validée.

Information organisationnelle :

Le président Serge GUIEYSSE nous informe qu'en raison d'une charge trop importante, il a décidé de céder la gestion du personnel du Club House au trésorier Hans NEEB tout en conservant la gestion du pro Daniel MATINAZZO.

La secrétaire adjointe Brigitte Tucker, intégrée au bureau en soutien du secrétaire Jérôme CHAPPOUX conservant toujours l'intendance du club house.

Le secrétaire
Jérôme CHAPPOUX

Le président
Serge GUIEYSSE